



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

Maison d'Arrêt de BAYONNE



Le 1^{er} avril 2021

"SCANDALE ANTI-PERSONNELS"

A la Maison d'Arrêt de Bayonne, certains syndicats, pour ne pas les citer, s'ennuient et sont peut être en mal d'existence ou de reconnaissance... Ils se prennent même pour des médecins...

Il est vrai que ces O.S. se sont battus récemment pour le corps de commandement, où chacun s'est déchiré pour en revendiquer la paternité.

Le S.P.S. comprend qu'il n'est pas facile de se positionner lorsque l'on est syndicat multi catégoriel et que l'on dit défendre tous les corps en même temps... ce n'est pas un poisson d'Avril et l'ADN reste l'ADN...

Certains syndicats ont osé en symbiose, remettre en question le service 12 heures pour "certains agents" sous prétexte que celui-ci ne serait pas validé par la charte des temps !

Depuis quand les organisations syndicales se prennent pour des médecins en demandant à la Cheffe d'Etablissement de "clarifier la situation" vis-à-vis de ces "certains agents" qui auraient un avis médical !?

On ne peut se dire représentants des surveillant(e)s en montrant du doigt "certains agents" en faisant des suggestions de surcroît dans le dos des personnels concernés !

Madame la Cheffe d'Etablissement, notre organisation syndicale n'est pas là pour faire de la "cogestion", et vous demande de réagir fermement face à ces propos scandaleux visant "certains agents" susceptibles d'engager votre responsabilité pénale.

Le SPS de la MA Bayonne est attaché au respect de toute personne, mais il est bien évident que pour cela il faut qu'il y ait ce que l'on appelle de la réciprocité.

Le S.P.S exige que la stigmatisation qui perdure depuis un certains temps sur "certains personnels" travaillant notamment en service "12 heures" cessent immédiatement !

Les agents concernés se réservent le droit de déposer plainte pour harcèlement moral et discrimination...

Le S.P.S rappelle aussi à nos bons collègues syndicalistes qu'il y a six équipes de quatre au lieu de six équipes de cinq depuis la création des "E.J.V.". Il serait souhaitable de modifier l'attribution des postes de détention avec une certaine équité au lieu de demander sans réfléchir à ce que les agents en service "12h15" fassent encore plus de détention sous prétexte qu'ils ne font plus les nuits...

Le bureau local